

# DE L'AGRO-INDUSTRIE À L'AGRO-ÉCOLOGIE



## CONFÉRENCE - DÉBAT

Animée par Maurice Wintz, ancien président d'Alsace Nature

**MARDI 17 OCTOBRE 2023 20 heures**  
Maison des Associations Geispolsheim

Association Nature Ried



# L'espace agricole (50 % du territoire en F)

- L'espace agricole est tout à la fois :
  - un espace de nature qui participe (plus ou moins bien selon les modes d'exploitation) aux fonctions écologiques majeures (eau, air, biodiversité...) qui garantissent la reproduction des écosystèmes et servent in fine de fondement indispensable au fonctionnement de notre société,
  - un cadre de vie pour la majorité non agricole de la population, qui constitue un espace de respiration indispensable à une société de plus en plus urbanisée et déconnectée de la nature,
  - un espace de production proprement dit dont le but premier est de fournir, en principe de manière écologiquement soutenable, des matières organiques nécessaires à la société (nourriture et éventuellement d'autres ressources). **La modernisation agricole a privilégié cette fonction de manière quasi exclusive.**
    - *Pour une analyse des interactions entre usages récréatif et productifs : voir Yvon Le Caro, 2012, in Papy François, Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes, Quae, p, 101-117*

## L'empaysannement des campagnes au 19<sup>ème</sup> siècle

- Courant du 19<sup>ème</sup> siècle a existé une politique volontariste en faveur du monde paysan qui a entraîné une recomposition profonde des sociétés rurales.
- On est passé de la société rurale de l'Ancien Régime, caractérisée par sa **diversité sociale** à une société rurale relativement monolithique, où **l'agriculture occupe une place dominante**, sur le plan politique et économique.
- Mesures protectionnistes = début d'une forte implication de l'Etat dans les affaires agricoles : va s'intensifier au 20<sup>ème</sup> siècle.

# La modernisation agricole (années 1960)

- La modernisation agricole, engagée dans les années 1950 et 1960 renforce et accélère la tendance qui s'était déjà dessinée au cours du 20<sup>ème</sup> siècle dans le cadre de l'urbanisation et l'industrialisation de la société. Elle s'intègre dès le début dans la PAC.
- La volonté de la **profession agricole** (représentée par les syndicats majoritaires et surtout les jeunes agriculteurs -JAC) et **l'État** est de calquer le modèle agricole sur le modèle industriel et de faire du paysan un agriculteur professionnel capable de produire pour un marché international concurrentiel.
- **L'agriculture cesse globalement d'être un moyen de subsistance** pour devenir une **activité productive (presque) comme les autres**, insérée dans un processus de marchandisation (et de subventionnement) largement dominé par le secteur industriel.
  - Mécanisation – intrants de synthèse
  - Spécialisation
  - Remembrements
  - Formation professionnelle

*MULLER, Pierre, 2014 (1984), Le technocrate et le paysan, Paris, L'Harmattan*

# La PAC

- 3 grandes périodes (de 70 % à 30 % du budget de l'UE)
  - 1962 – 1992 : Productivité
  - 1992 – 2003 : Maîtrise de la production, premières mesures pour l'environnement
    - « 2<sup>ème</sup> Pilier » : développement rural plutôt que aide à la production
  - 2003 : « verdissement »

# Conséquences principales

- Amélioration globale des conditions de vie et de travail des agriculteurs
  - ▣ Malgré des tensions constantes sur les revenus et les interactions sociales
- « Déterritorialisation » des productions
- Gestion de l'espace selon une logique professionnelle (et non plus collective)
- Simplification des paysages, régression de la biodiversité
- Pollution des eaux et sols (et de l'air)

# Conséquences : baisse de la population agricole

France, nombre d'agriculteurs :  
1945 : 10 millions  
1982 : 1,6 million  
2013 : 470 000  
2019 : 400 000

Mais variable selon les pays !

Attention !  
% du total européen

Exploitations et superficie agricole utilisée dans quelques pays de l'UE en 2013

	Exploitations en milliers	SAU en milliers d'hectares	Exploitations en %	SAU en %
Allemagne	285	16 700	2,6	9,6
Bulgarie	254	4 651	2,3	2,7
Espagne	965	23 300	8,9	13,4
<b>France</b>	<b>472</b>	<b>27 739</b>	<b>4,4</b>	<b>15,9</b>
Grèce	710	4 857	6,5	2,8
Hongrie	491	4 657	4,5	2,7
Italie	1 010	12 099	9,3	6,9
Pologne	1 429	14 410	13,2	8,3
Portugal	264	3 642	2,4	2,1
Roumanie	3 630	13 056	33,5	7,5
Royaume-Uni	185	17 096	1,7	9,8
<b>Union européenne</b>	<b>10 841</b>	<b>174 351</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

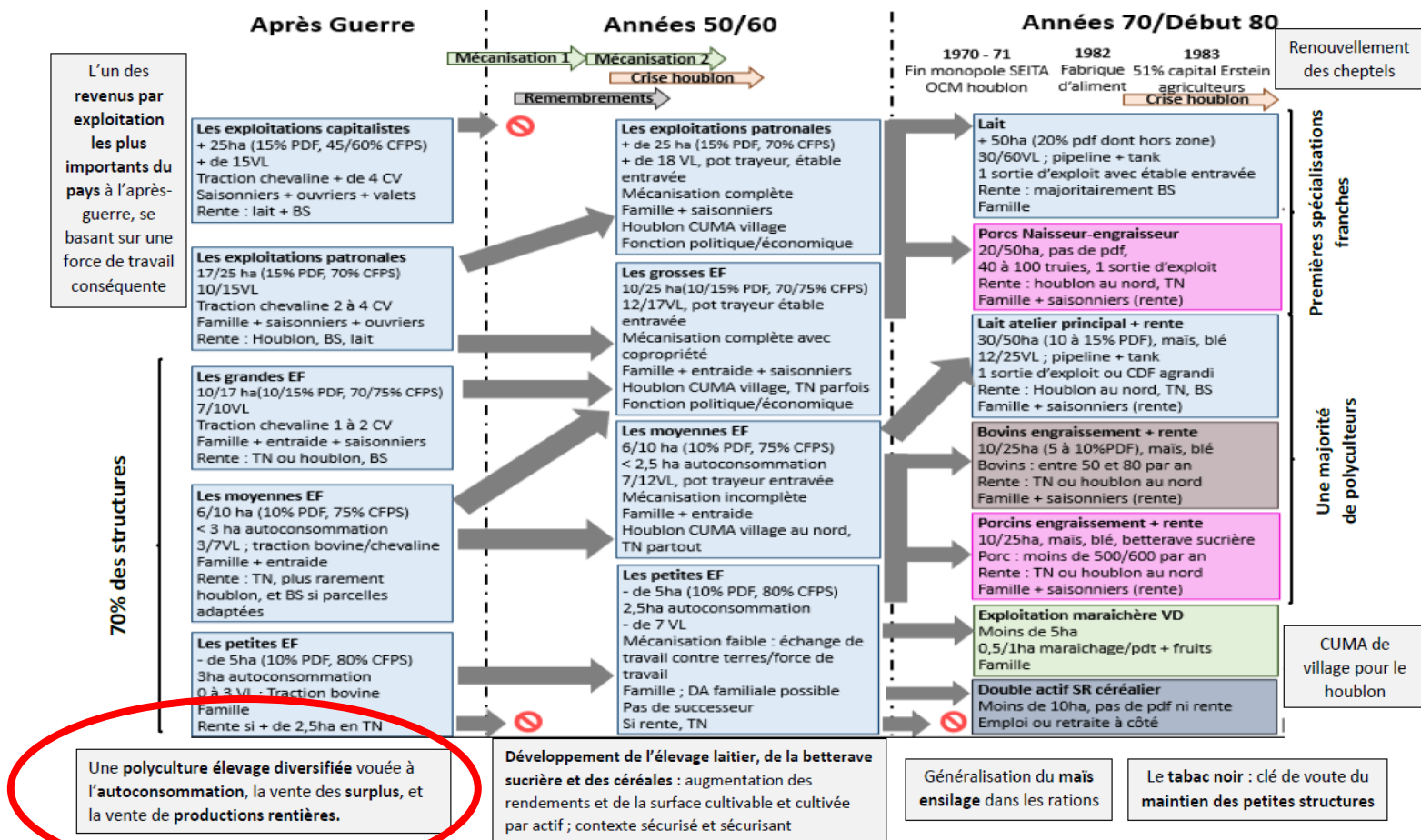
Champ : ensemble des exploitations y c. collectives.

Source : Eurostat.

# Diagnostic agricole du Kochersberg

Maxime Legrand, ingénieur AgroParisTech, du 1er mars 2020 au 31 octobre 2020

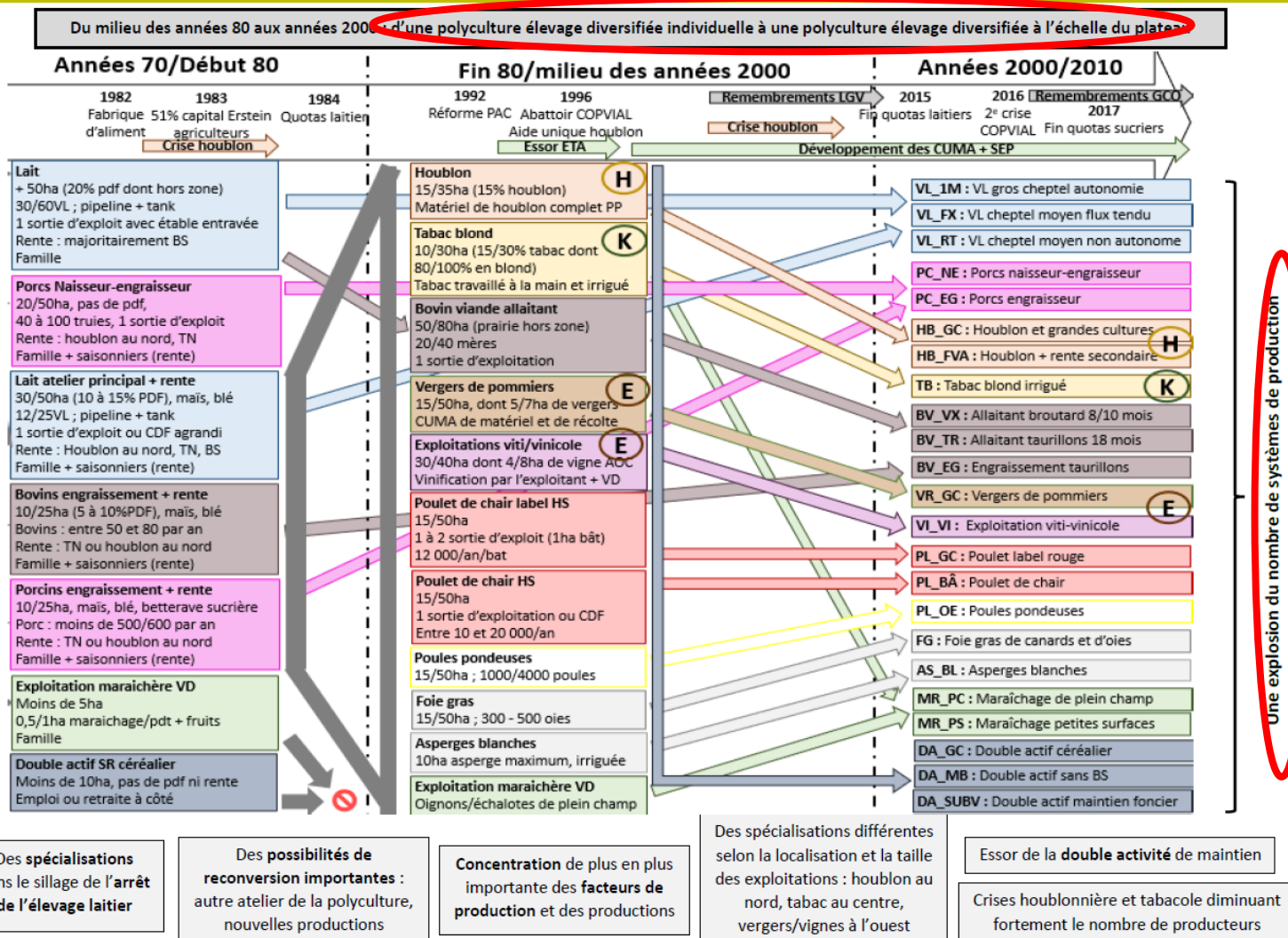
## 2. Histoire : évolution de l'agriculture et de ses acteurs depuis l'après-guerre





# Diagnostic agricole du Kochersberg

Maxime Legrand, ingénieur AgroParisTech, du 1er mars 2020 au 31 octobre 2020



# Un monde agricole hétérogène



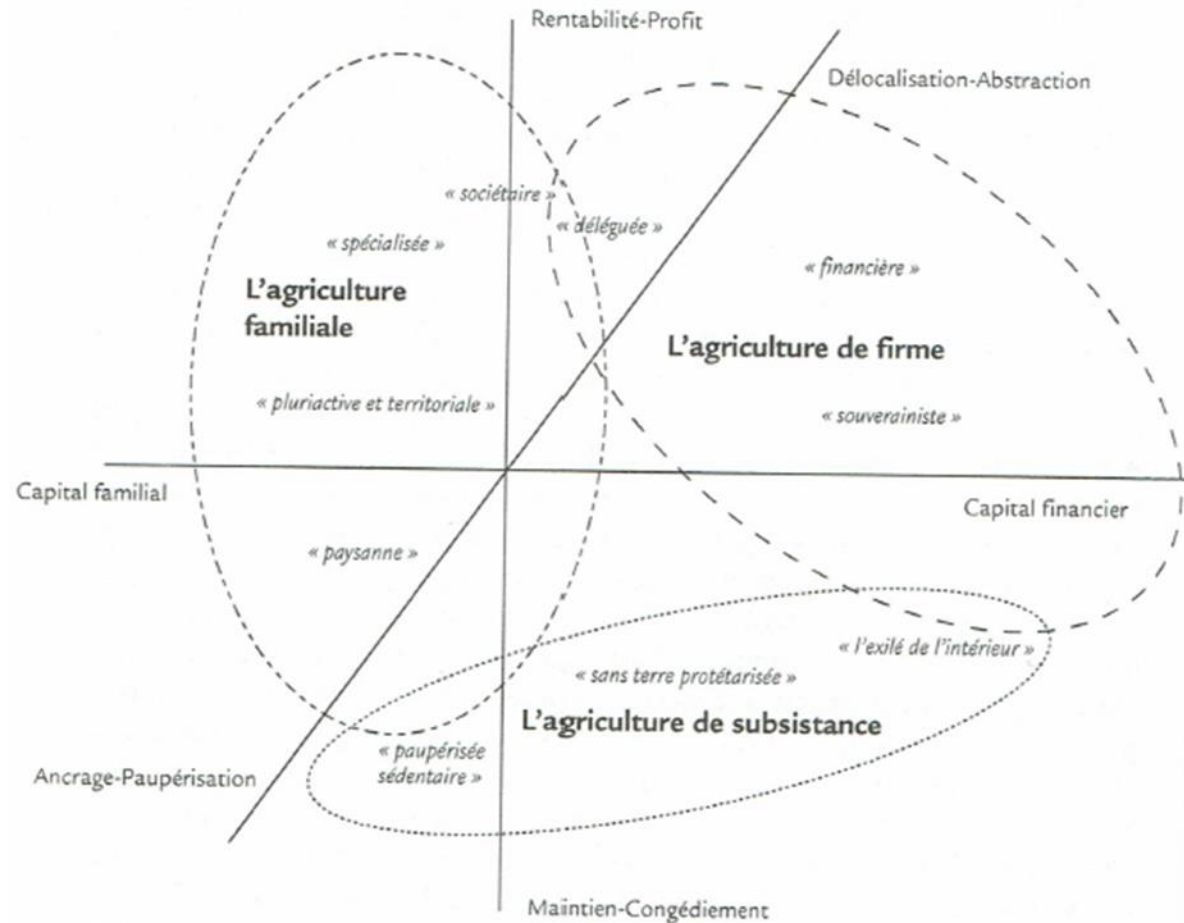
Entre agriculture hypertechnicisée et agroforesterie bio

Entre agriculture de firme et agriculture paupérisée

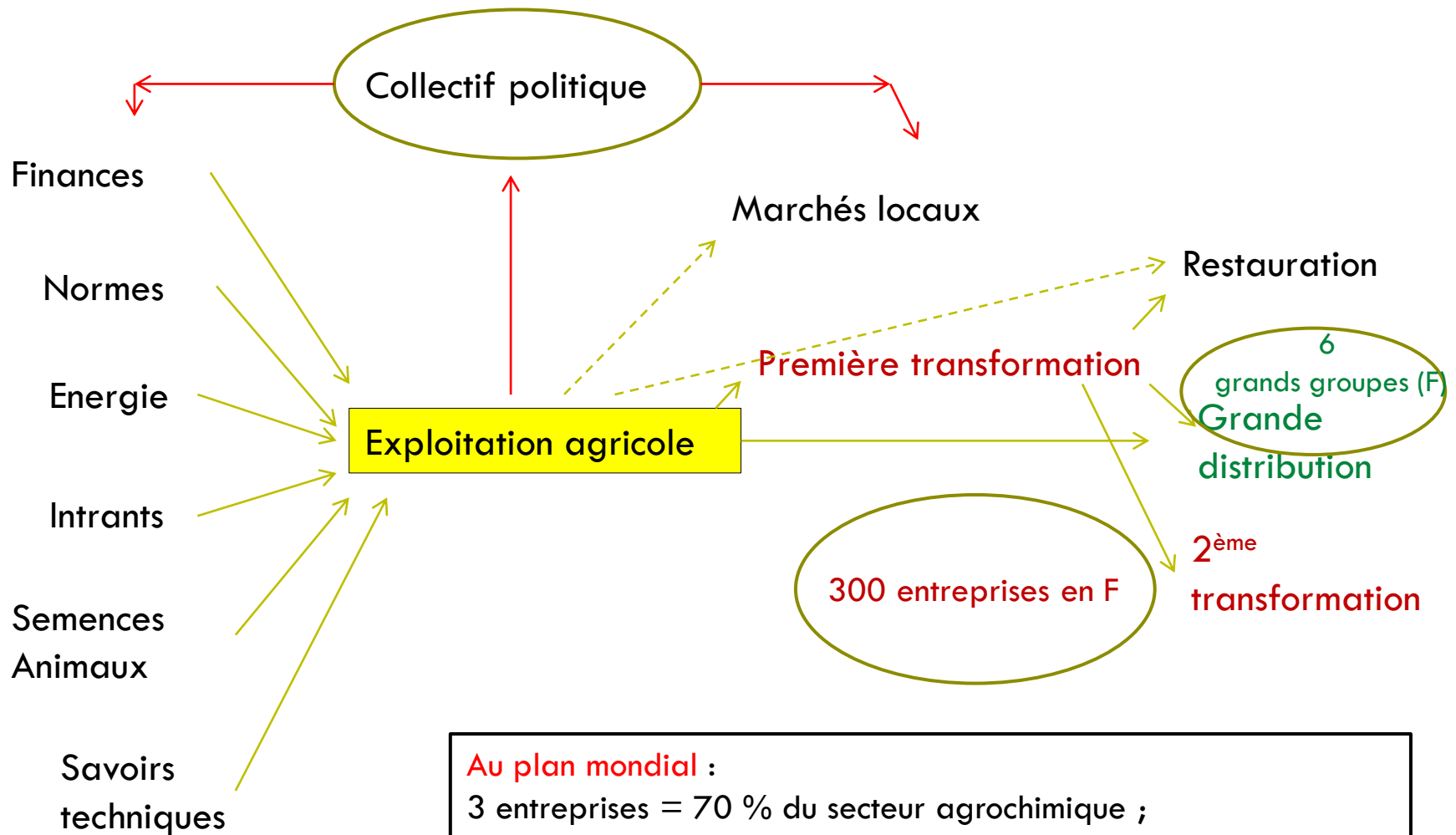


# Un monde agricole hétérogène

L'éclatement des formes d'organisation sociale et économique du travail en agriculture (B. Hervieu, F. Purseigle, 2011)



# Le modèle dominant (en France)



## Au plan mondial :

3 entreprises = 70 % du secteur agrochimique ;

4 multinationales = 90 % du commerce de céréales

# Attendus de l'agriculture aujourd'hui ?

- Produire une nourriture locale de qualité pour tous
- Faire vivre correctement les producteurs
- Démocratisation des choix territoriaux
- Revitalisation des écosystèmes dans toutes leurs composantes
  - ▣ Suppose un virage clair vers **l'agro-écologie**
  - ▣ Suppose une **implication de tous**
  - ▣ **Des initiatives existent mais demandent à être fondues en une politique cohérente**

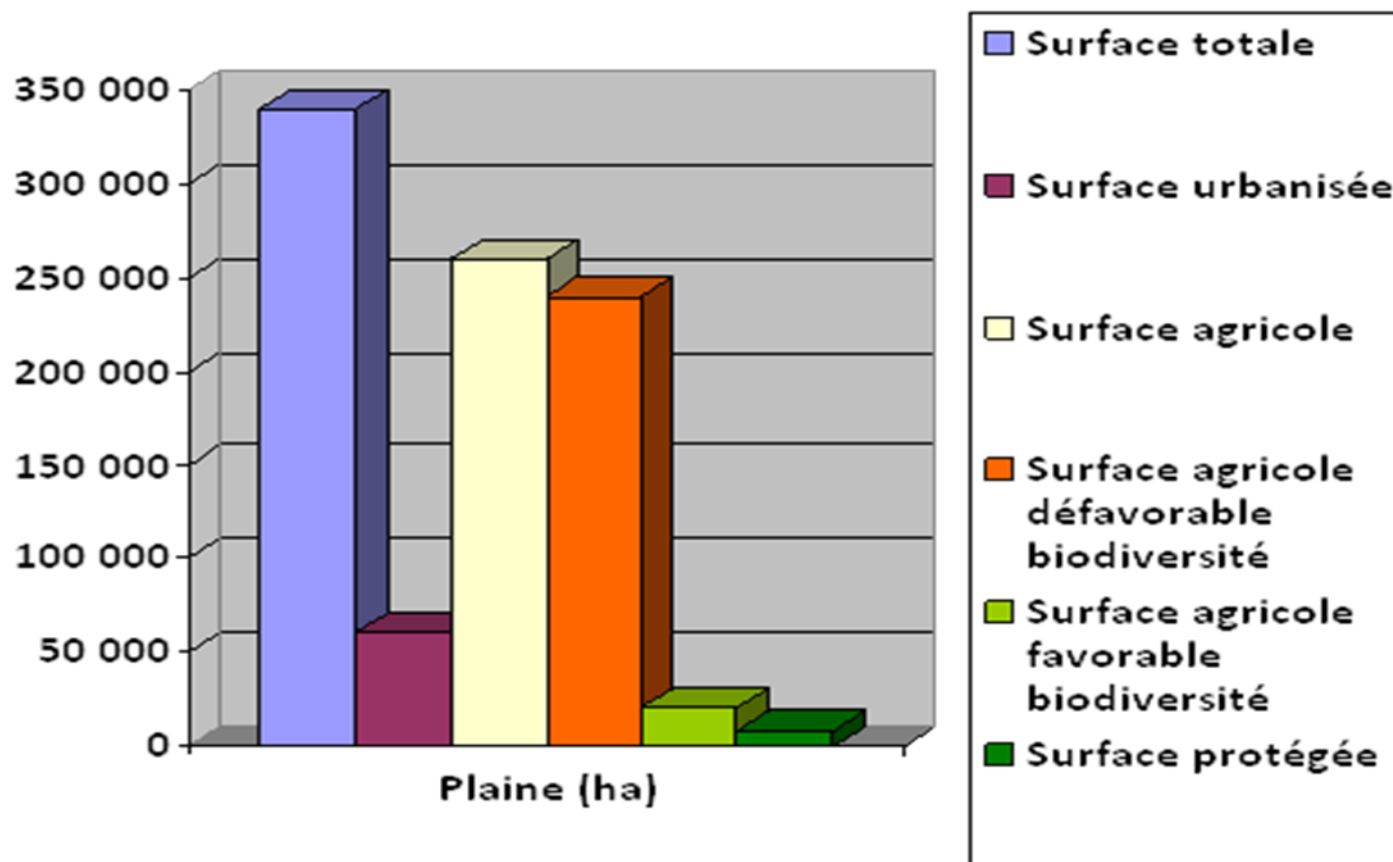
# Alsace

Agriculture en Alsace - 2020		
	ha	%
<b>Alsace totale</b>	<b>833 000</b>	100,00
SAU	339 000	<b>40,70</b>
Bois et forêts	341 000	40,94
Sols artificialisés	109 000	13,09
		% SAU
Céréales à paille	52 500	15,49
Maïs grain	122 800	36,22
Maïs ensilage	13 500	3,98
Oléoprotéagineux	14 300	4,22
Betteraves sucrières	5 300	1,56
Pommes de terre	1 200	0,35
<b>Sous total labours</b>	<b>209 600</b>	<b>61,83</b>
Vergers	1 000	0,29
Prairies art. et tempora	11 500	3,39
Prairies permanentes	85 900	25,34
Vignes	15 900	4,69
Alsace totale	833 000	
SAU totale	339 000	
Agric Non favorable bio	221 100	
Agric part prairies, vign	51 400	
<b>Total non fav biodiv</b>	<b>272 500</b>	<b>80,38</b>
Reste favorable	66 500	19,62

Population Alsace	1 890 000	
Chefs exploitations	7 294	0,39
Salariés dans l'année	35966	1,90
Exploitations	<b>6 329</b>	
dont grandes cultures	3 139	<b>49,60</b>
dont vignes	1 687	

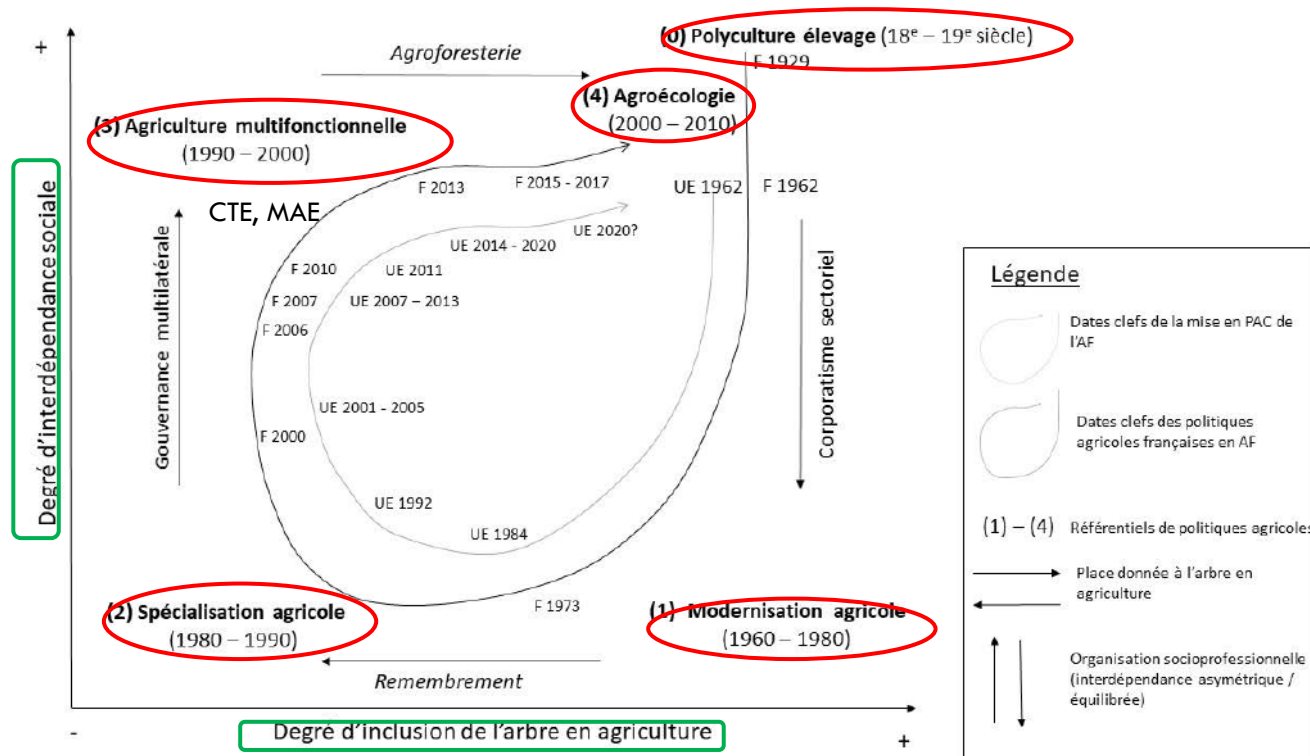
Bio	% du total
SAU ha	
35 000	10,32
Nbre exploitations	
1 175	18,57

# Dans la plaine



# Vers un référentiel écologique ?

Figure 1. Trajectoires de l'agroforesterie selon les référentiels de politiques agricoles



Source : l'auteur.

Stéphane SACHET, 2020

« Le référentiel d'une politique publique, désigne l'ensemble des normes ou images de référence, en fonction desquelles les critères d'intervention de l'État ainsi que les objectifs de la politique publique considérée » (Jobert et Muller, 1987). P. Muller défend l'idée selon laquelle le référentiel d'une politique publique doit se réformer lorsqu'une dissonance cognitive est mise en évidence entre le « référentiel sectoriel » et le « référentiel global »



# Alternatives



- ❑ **L'agriculture biologique** possède une légitimité et une reconnaissance dues à son antériorité (depuis 1920) et à sa labellisation. Elle lie des préoccupations éthiques et environnementales.
- ❑ Elle fait l'objet, en France notamment, d'un encadrement institutionnel important (Fédération nationale des agriculteurs biologiques, associations de producteurs et de consommateurs).
- ❑ Des pionniers (dès début 20ème siècle) à une sortie de niche !
- ❑ **En 2022, le cap des 60 000 fermes engagées en bio** (certifiées ou en conversion) a été franchi, soit 14,2% des fermes françaises. Ces plus de 60 000 fermes engagées en bio représentent une surface totale de 2,88 millions d'hectares (sur 28,7 millions ha de SAU totale – 10 %). Cela fait de la France la première surface bio en Europe.
- ❑ Mais attention à l'industrialisation !

# Alternatives

- L'agroforesterie
  - L'agroforesterie recouvre l'**ensemble des pratiques agricoles qui associent, sur une même parcelle, des arbres** (sous toutes leurs formes : haies, alignements, bosquets, etc.) **à une culture agricole et/ou de l'élevage**. De la ferme au bassin versant, du champ ouvert (Ager) à la forêt domestique ou au bois pâturé, **une bonne intégration des arbres et des haies en agriculture** permet à la fois d'augmenter la production, de diversifier les revenus et les services écologiques et d'assurer la préservation et le renouvellement des ressources naturelles : l'eau, les sols et leur fertilité, la biodiversité...
  - <https://www.agroforesterie.fr>
  - Quelques initiatives se développent en Alsace

# Alternatives

## □ La permaculture

- Mode d'agriculture fondé sur les principes du développement durable, se voulant respectueux de la biodiversité et de l'humain et consistant à imiter le fonctionnement des écosystèmes naturels. (Elle est économe en énergie et en travail.)
- Reste plutôt à l'échelle des jardins, mais pourrait s'étendre au champs !

# Alternatives



Pour des  
campagnes  
vivantes

- CIVAM (création dans les années 1960)
- Les CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui travaillent de manière collective à la transition agro-écologique. Les CIVAM constituent un réseau de près de 130 associations qui œuvrent depuis 60 ans pour des campagnes vivantes.  
Ils agissent pour une agriculture plus économe et autonome, une alimentation relocalisée au cœur des territoires et des politiques agricoles, pour l'accueil de nouvelles populations et pour la préservation des ressources.
- Essentiellement dans le Sud et l'Ouest de la France

# Alternatives

## □ Les PAT

- Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.
- Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.).
- A l'échelle des COMCOM ou PETR

# Alternatives

## □ Les AMAP

- Une **association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP)** est un partenariat entre un groupe de consommateurs et un ou des agriculteurs.
  - Pour le paysan, c'est une alternative économique qui lui permet de maintenir son activité grâce à l'engagement financier à l'avance.
  - Pour le consommateur c'est la possibilité d'avoir des produits frais, locaux, de saison, cultivés dans une agriculture à taille humaine.

# Alternatives

- Une idée récente : **la sécurité sociale de l'alimentation**
  - Objectifs :
    - Permettre à tous de se nourrir sainement en favorisant l'agriculture écologique et de proximité
  - Moyens :
    - Transposer le modèle originel de la Sécurité sociale à l'alimentation
  - Fonctionnement :
    - Chaque personne (adulte et enfant) reçoit une carte d'alimentation de 150 € par mois pour l'achat de produits conventionnés
    - Chaque personne physique ou morale cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins (cotisation prélevée sur la valeur ajoutée des entreprises et les salaires bruts)
    - Une caisse par bassin de vie (citoyens tirés au sort) définit les critères de conventionnement (peuvent être conventionnés des magasins, AMAP, restaurants, producteurs, services...) dans le sens de la transition agroécologique.



□ Merci !